

## **Avis adopté** Séance plénière du 13 juin 2023

## Développement *solidaire* et lutte contre les *inégalités* mondiales : se donner les moyens d'agir

## Déclaration du groupe des Associations

La pandémie de COVID-19 suivie du conflit Ukrainien ont plongé des millions de personnes dans l'extrême pauvreté, phénomène inédit depuis 2000, replaçant les questions de sécurité alimentaire et de lutte contre les inégalités au cœur des préoccupations.

Les taux d'endettement des pays les moins avancés (PMA) ne sont plus soutenables et si les montants d'Aide publique au développement (APD) mondiaux atteignent en 2022 un montant record de contribution, que l'on peut saluer, c'est insuffisant pour faire face aux priorités humanitaires et pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) 2023. Alors que faire ?

Il y a urgence à réformer le financement de l'Aide Publique au Développement.

Si la France renforce ses montants APD chaque année pour atteindre 0,56% en 2022, on peut s'interroger sur la cohérence des affectations au regard de l'Agenda 2030. Comme toujours en matière de lignes budgétaires APD, entre le quantitatif et le qualitatif, que veut-on cibler en fait ?

La réalité montre que l'augmentation de l'APD de la France reste portée par les prêts, ce qui n'est pas sans conséquences pour les services sociaux de base dans les pays les moins avancés.

L'aide de la France ne se concentre pas suffisamment dans les PMA et dans les services sociaux de base. La France est ainsi parmi les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) qui investissent le moins dans les secteurs sociaux, en avant® dernière position devant le Japon en termes de décaissements. Les services sociaux de base ne reçoivent en moyenne que 23,4% des décaissements de l'APD des années 2018-2020 et la santé ne représente que 8% en sortie de pandémie, alors qu'on a pourtant vu le prix de nos négligences passées dans ce domaine.

A mi-chemin de l'Agenda 2030, et pour son second quinquennat, la France doit réformer son outil APD. Le prochain Comité Interministériel à la Coopération Internationale et au Développement (CICID) doit concrétiser l'ambition initiale du Président de la République à savoir atteindre un engagement à 0,7% du PIB d'ici à 2025 mais avec majoritairement des dons afin de délivrer une aide centrée sur les besoins des populations.

Face à ces défis, la société civile se retrouve en première ligne et manque de moyens! Elle n'est pas suffisamment aidée par les Etats qui ne tiennent pas leurs engagements en termes de financements et elle n'est pas soutenue par le modèle économique qui étouffe trop souvent les pays pauvres avec une dette impossible à rembourser.



Par ailleurs, l'action humanitaire n'est pas un marché. Il ne suffit pas non-plus de donner car l'aide au développement est réellement effective quand elle est co-construite avec les populations et quand il y a un devoir de vigilance sur les financements. A ce titre, la société civile organisée – incarnée par les associations, ONG et fondations – sont porteuses d'un savoir-faire inestimable qu'il faut pouvoir soutenir et accompagner par des financements fiables avec des mécanismes adaptés et ambitieux : annulation de dettes, taxation des ultra-riches et des industries carbonées, taxes directement affectées à l'APD, adaptation de la territorialité des dons aux divers besoins et contextes internationaux, etc.

Le groupe des associations est convaincu que s'il souhaite être l'assemblée du premier mot, le CESE doit aussi être celle qui sème les nouvelles idées.

A ce titre et au regard de la qualité de cet avis, notre groupe tient à remercier la commission AEI, son équipe administrative et son rapporteur pour le travail accompli.

Le groupe des Associations a voté en faveur de cet avis, en espérant que ses préconisations seront reprises par les instances internationales, en particulier lors du Sommet pour un Nouveau Pacte Financier Mondial, qui se tiendra dans les 22 et 23 juin 2023 à Paris.

